

fondation d'utilité publique



Edito

Nous sommes heureux de vous présenter le rapport d'activité 2019 de la Fondation Les Nids, consolidant l'ensemble des missions et des engagements en faveur des enfants et des familles en Normandie.

L'année 2019 a été une année de transformation et d'aboutissement. En effet, l'Association Les Nids est devenue Fondation Reconnue d'Utilité Publique venant confirmer sa place d'institution vouée à l'enfance, à la jeunesse et aux familles, pérenniser son rôle novateur au sein de son environnement et maintenir ses actions au bénéfice des personnes accompagnées. Aussi, la Fondation a souhaité se saisir de ce nouveau statut pour faire évoluer son identité visuelle en relation avec les missions qu'elle développe aujourd'hui. Un nouveau logotype fut l'occasion de confirmer ses engagements, ses valeurs et sa force d'innovation sociale en lien avec ses ambitions pour l'avenir. L'année 2019 s'est conclue par la signature du premier contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens engageant réciproquement la Fondation Les Nids et le Département de la Seine-Maritime. La signature de ce CPOM repose sur une volonté partagée entre les deux parties de bénéficier d'une visibilité pluriannuelle réajustée en lien avec les besoins exprimés et reconnus, permettant, in fine, un schéma vertueux de partenariat. Cet effort d'adaptation et d'innovation a également été mené au cœur des activités, notamment par la poursuite des travaux de rénovation des Projets de Dispositif, la continuité de la démarche inclusive des Dispositifs ITEP et la finalisation du projet de création d'un livret d'accueil pour enfant. Enfin, le contexte de crise sanitaire mondiale, vécue depuis quelques mois à l'heure où s'écrivent ces lignes, a mis en lumière la capacité des professionnels des Nids à s'adapter et à réinventer les pratiques. Dans la continuité de nos engagements et de nos valeurs, l'implication des professionnels a permis de maintenir la qualité de l'accompagnement et nous tenons à les remercier. Nous vous souhaitons une bonne lecture.

> Jean-Luc VIAUX, Président

Jérôme PALIER, Directeur Général



SOMMAIRE

La Fondation Les Nids (p. 4)

Notre présence territoriale (p.5)

Les temps forts de l'année 2019 (p.6)

Nos missions et actions

Protéger les enfants et soutenir les parents (p.9)

Garantir les droits de tous dans l'intérêt de l'enfant (p.22)

Favoriser l'inclusion scolaire et sociale (p.26)

Soutenir l'insertion logement des personnes en difficulté (p.30)

Permettre un cadre éducatif en alternative à l'incarcération (p.32)

La Fondation Les Nids en 2019

Gouvernance et organisation (p.35)

Gestion et développement des Ressources Humaines (p.38)

Financement de nos actions (p.40)

Politique de mécénat (p.41)

Politique de développement (p.42)

La Fondation Les Nids

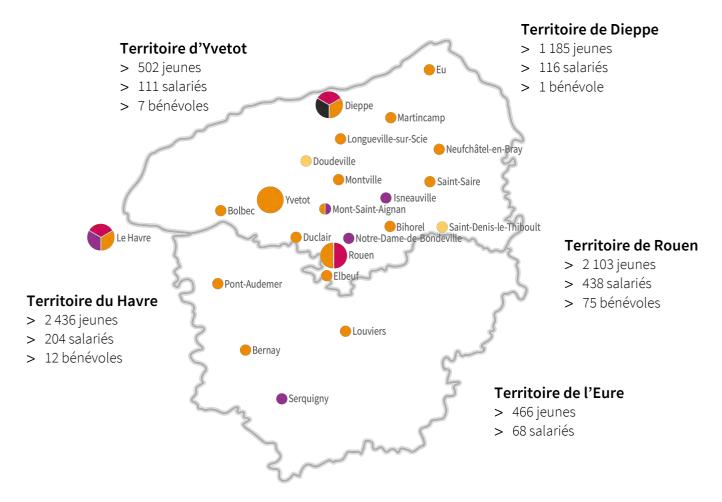
Acteur historique normand, la Fondation Les Nids mène depuis près de 90 ans des missions en faveur de l'enfant et de la famille. Son rôle consiste à apporter aux enfants et adolescents qu'elle accompagne : protection, soutien, éducation et compréhension pour leur donner toutes les chances de se bâtir un avenir. L'humanisme et la recherche d'adaptation à l'évolution de la société sont au cœur du Projet institutionnel. Ainsi, la Fondation Les Nids intervient dans différents champs qui placent l'enfant et sa famille au cœur de ses missions:

- > L'accueil d'enfants placés,
- > L'accompagnement des familles à partir de leur domicile,
- > L'inclusion scolaire et sociale,
- > La délinquance des mineurs,
- > Les lieux d'écoute et de médiation,
- > L'insertion par le logement,
- > Les activités socio-judiciaires.





Notre présence territoriale



Protéger les enfants et soutenir les parents

Accompagnement éducatif à domicile

Maisons d'enfants

Soutien pour le maintien à domicile

Accueil familial

Service de préparation à l'autonomie

Accueil de jour

Lieux de vie

Accueils accompagnés parents/enfants

Enquêtes et investigations

Prévention spécialisée

Favoriser l'inclusion scolaire et sociale

Instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques

Lutte contre le décrochage scolaire

Permettre un cadre éducatif en alternative à l'incarcération

Centres éducatifs fermés

Garantir les droits de tous dans l'intérêt de l'enfant

Lieux rencontre

Espace audition de l'enfant

Médiation familiale

Espace parents

Audition des mineurs victimes

Activités socio-judiciaires

Soutenir l'insertion logement des personnes en difficulté

Insertion par le logement des jeunes adultes et adultes

Temps forts de l'année 2019

Par décret du 15 mars, l'association Les Nids est devenue Fondation Reconnue d'Utilité Publique.

Février



Deux soirées musicales ont été organisées au profit des Nids par le Kiwanis Club d'Yvetot et par l'association Musiques Rives-en-Seine.



Une soixantaine d'enfants accompagnés aux Nids ont eu la chance d'applaudir les champions lors du Perche Elite Tour grâce au stade Sottevillais. Convention de parrainage entre l'association L'Armada de la liberté et Les Nids dans le cadre de l'événement Armada 2019.



Mars





Partenariat et rencontres avec le Rouen Normandie Rugby. Les jeunes garçons du CEF ont supporté les joueurs du Rouen Normandie Rugby lors d'un match. Puis, ils ont eu l'occasion de jouer au rugby avec eux au Centre Educatif Fermé et de bénéficier des conseils du coach!

Juillet Août



Olympiades du CEH de Bolbec Comme chaque année, le service de milieu ouvert de Bolbec a organisé pour les enfants accompagnés et leur famille une journée ludique & conviviale.

Village des associations de Mont-Saint-Aignan

Présence de la Fondation Les Nids et de l'association Madeleine Lecoeur- Les Nids.



Chiche Chef, Journée de sensibilisation autour de l'alimentation Participation des jeunes de la Maison d'Enfants de Longueville à la première édition de Chiche Chef au Château de Miromesnil, aux côtés de réfugiés suivis par France Terre d'Asile et des équipes du groupe Nutriset S.A.S.

Septembre



Fête des voisins pour le DITEP de l'Orée du Bois pour rencontrer le voisinage et expliquer le fonctionnement de l'accueil thérapeutique de nuit de Notre-Dame-de-Bondeville.



Les Olympiades des Nids ont cette année eu le plaisir d'accueillir en invités d'honneur les joueurs du Rouen Normandie Rugby et leur coach.

Avril



Ateliers photographiques pour les jeunes du DITEP L'Orée du Bois en vue du vernissage organisé à l'occasion de l'Armada.

Mai



Poursuite de la formation sur les Droits de l'Enfant, cette fois dans l'optique de former des professionnels des Nids capable de former à leur tour leurs collègues. Vernissage en partenariat avec le théâtre Le Rive Gauche de l'exposition photos des jeunes de la Maison d'Enfants de Mont-Saint-Aignan.



Fête de quartier au Havre

Participation du service SHAE du Havre à la fête de quartier organisée par la Fabrique Pierre HAMET.



Juin



Valorisation au Hangar 107, en plein cœur de l'édition de l'Armada 2019, des projets menés par les jeunes des Nids accompagnés au DITEP L'Orée du Bois, au Pôle Ados d'Yvetot, et au CEF de Saint-Denis-le-Thiboult.

Octobre



Co-Formation Les Nids & ATD Quart-Monde

Formation auprès des professionnels du Dispositif de Dieppe, conjointement organisée par la Fondation Les Nids et le mouvement ATD Quart-Monde. Ce stage a permis le croisement des savoirs et des pratiques entre professionnels de la Protection de l'Enfance et personnes en situation de pauvreté.

Rencontre des nouveaux salariés & diplômés

Comme chaque année, un temps convivial et symbolique a été organisé. Egalement une occasion de féliciter les salariés nouvellement diplômés!





A l'occasion de la Journée Internationale des Droits de l'Enfant, la Fondation a organisé une conférence sur le thème de la mémoire de parcours

et du besoin de transmission des jeunes accompagnés en institution.

Décembre

Nouveau logotype à l'occasion de la transformation en FRUP.





Inauguration des nouveaux locaux des activités de jour du Havre. DASEC-SISP.

Novembre



Signature du CPOM, Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens entre la Fondation Les Nids et le Département de la Seine-Maritime pour la période 2020-2024.

Nombre de ces évènements ont été réalisés grâce à l'obtention de subventions publiques sur projet et dans le cadre de la politique de mécénat privé développée par Les Nids.





PROTEGER LES ENFANTS & SOUTENIR LES PARENTS

5611

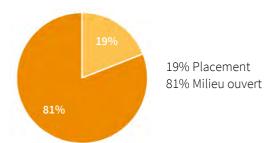
enfants accompagnés en Protection de l'Enfance

La Fondation Les Nids dispose de différents lieux d'accueil pour accompagner les enfants et les jeunes qui lui sont confiés au titre de la Protection de l'Enfance :

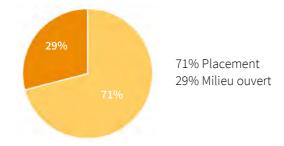
- > Des Maison d'Enfants à Caractère Social pour accueillir les enfants placés.
- > Un Service de Placement Familial, où collaborent des assistants familiaux qui accueillent les enfants au sein de leur famille et une équipe éducative et de soin pour garantir l'accompagnement des jeunes et de leurs parents.
- > Des Services de Soutien pour le Maintien à Domicile, permettant un placement au sein du domicile de l'enfant.
- > Des structures de **préparation à l'autonomie** pour amener progressivement les jeunes à prendre leur indépendance.
- > Un lieu de vie qui permet d'accompagner un groupe restreint de jeunes en grandes difficultés.
- > Une Accueil Accompagné des Parents et des Enfants ou des fratries pour garantir des temps familiaux lorsque les droits de garde sont restreints.
- > Une activité d'accueil de jour pour aider les jeunes à renouer avec la scolarité, la formation et les accompagner dans un projet d'insertion socio-professionnelle.

Les actions de milieu ouvert ont la particularité de s'exercer au sein de l'environnement de l'enfant. En effet, les professionnels interviennent au domicile de la famille pour l'accompagner dans une démarche de coéducation.

Répartition des interventions entre placement et milieu ouvert



Répartition des financements départementaux entre placement et milieu ouvert







Témoignages

« En tant qu'éducatrice spécialisée, mes principales missions sont l'accompagnement des jeunes au quotidien. Ils sont une dizaine de jeunes accueillis sur mon groupe, des adolescents âgés de 15 à 18 ans. On les accompagne à s'insérer de manière scolaire et professionnelle, mais également au niveau social et culturel. On travaille aussi en lien avec les familles dans l'optique d'essayer de médiatiser les relations avec les parents,

Pour moi, le point fort de mon poste c'est la relation. Je pense que tout démarre de la relation de confiance qu'on instaure avec les jeunes. Sans ça, le jeune ne va pas forcément s'ouvrir à nous, nous parler de ses envies, de ses besoins et de ses difficultés. Il faut donc être à l'écoute. Si le jeune voit qu'on est présent, qu'on est là quand il a des questions, des difficultés, il va s'ouvrir et se confier à nous et c'est comme ça qu'on va pouvoir commencer le travail avec lui. »



Cassandre, éducatrice à la Maison d'Enfants de Mont-Saint-Aignan

« Cela fait 16 ans que je suis éducatrice spécialisée dans un service de milieu ouvert. Ces services interviennent dans le cadre de mesures éducatives. Il y a deux mandats différents pour exercer ces mesures. La première est à la demande des parents. Ce sont des parents qui sont en difficulté et qui rencontrent leur assistante sociale pour demander un soutien éducatif. Le deuxième mandat est judiciaire, par l'intermédiaire du Juge des Enfants, qui a préalablement reçu les parents et les enfants, suite généralement à un signalement du service social du secteur ou des établissements scolaires.

Ce que j'apprécie vraiment dans mon métier, c'est cette relation individualisée qui s'établit, qui se construit avec l'enfant, et les parents aussi. C'est une réelle rencontre. Les valeurs véhiculées au sein des Nids sont l'engagement pour les enfants en difficulté et la volonté de respecter leurs droits et de faire respecter leurs droits.



Stéphanie, éducatrice au service de milieu ouvert d'Yvetot

1

Les enjeux et les tendances de 2019

Concernant la Protection de l'Enfance, cœur de métier de la Fondation Les Nids, de grandes tendances sont à relever concernant l'année 2019 :

- > La problématique de décrochage scolaire de plus en plus précoce. Le Service d'Insertion Socio-Professionnelle a accueilli en 2019 des élèves de plus en plus jeunes, 47% avaient moins de 16 ans en 2019, malgré les dispositifs mis en place par l'Education Nationale. Le DASEC au Havre remarque également un rajeunissement vis à vis de cette problématique qui concernent des jeunes dès 12 ans au sein de l'établissement. La Maison d'Enfants du Havre constate quant à elle davantage de jeunes rencontrant des problématiques importantes dans le cadre scolaire : 12 jeunes en 2019, contre 7 en 2018, présentaient une problématique d'absentéisme ou de comportements inadaptés en milieu scolaire. Au Village d'Enfants de Duclair, une forte proportion de jeunes en difficulté scolaire est a souligner, jeunes qui pour la moitié sont orientés en institution spécialisée. Toutefois, les professionnels accompagnant les enfants se heurtent aux difficultés d'orientation dans les établissements répondant aux besoins des jeunes de par des listes d'attente de plus en plus importantes.
- > Les situations de monoparentalité en progression. Les situations où les enfants vivent avec leurs deux parents diminuent pour laisser place aux familles monoparentales plus largement représentées et en augmentation ces deux dernières années, comme le prouvent les chiffres du service de Soutien pour le Maintien au Domicile de Mont-Saint-Aignan qui constatait 34% de familles monoparentales accompagnées en 2017 contre 60% en 2019. Dans cette configuration, c'est plus généralement la mère qui élève seule ses enfants. Au Service de Placement Familial de Rouen, on constate que le nombre de situations monoparentales vécues par les mères est trois fois plus élevé que la monoparentalité vécue par les pères.
- > La question du soin de plus en plus prégnante au sein des établissements et des services. Les jeunes présentant une notification MDPH sont de plus en plus nombreux (augmentation de 45% par rapport à l'année passée des jeunes notifiés MDPH accueillis à la Maison d'Enfants du Havre). Depuis plusieurs années la Maison d'Enfants de Montville fait quant à elle le constat que la majorité des jeunes accueillis est en situation de handicap, ce qui confirme la spécificité de cet établissement propice à accueillir des enfants vulnérables. Les orientations vers des services adolescents/jeunes majeurs sont alors plus complexes à mettre en place. Il s'agit là d'un enjeu pour l'avenir, c'est pourquoi une réflexion doit être menée afin d'échanger sur ces difficultés d'orientations et réfléchir sur la manière dont le jeune doit être accompagné afin de soigner la qualité de la transition. Il s'agit également de permettre aux jeunes accompagnés d'accéder aux organismes de soins psychologiques et physiologiques, notamment dans les services préparant à l'autonomie, à travers la mise en place de partenariats avec des professionnels du soin.
- > L'augmentation des situations relevant de maltraitance avérée à l'entrée des mesures de milieu ouvert, notamment sur le secteur de Dieppe. Sur le service de milieu ouvert de ce territoire, une augmentation de 6% par rapport à 2018 a été constatée, soit près d'un quart des nouvelles mesures concernées en accueil classique. C'est d'autant plus probant pour les mesures Petite Enfance du territoire dieppois où l'on remarque une évolution significative sur ces trois dernières années concernant le motif de maltraitance, qu'elle soit physique, sexuelle ou psychologique : 3% en 2017, 15% en 2018 et 19% en 2019.



L'accueil d'enfants placés

La Fondation Les Nids accueille des enfants et des adolescents dans le cadre de mesures de placement, confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) et/ou le Juge des Enfants pour une durée déterminée. Ces jeunes âgés de 0 à 21 ans rencontrent dans leur famille des difficultés mettant en danger leur santé, leur sécurité, leur moralité ou leur éducation. Les jeunes sont hébergés toute l'année, en fonction des droits de leurs parents, en petites unités collectives ou en familles d'accueil. Cette mission relève de la compétence des Départements.

1077 jeunes accompagnés en 2019

38% en Maison d'Enfants 19% en Soutien pour le Maintien à Domicile (SMD)

16% en Accueil familial 13% en Service de préparation à l'autonomie

10% en Accueil de jour 4% en Accueil Accompagné Parent Enfant (AAPE)

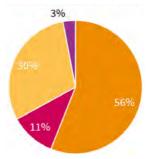
Profil des enfants

Une répartition par âge similaire à 2018, avec tout de même un accroissement depuis deux ans de l'accueil des jeunes enfants en accueil familial, en provenance pour la majorité de pouponnières.

9% 0-5 ans **27%** 6-11 ans **60%** 12-18 ans **4%** plus de 18 ans

Une répartition stable entre les filles et les garçons.

44% de filles et 56% de garçons



Origine géographique des jeunes

56% Rouen11% Dieppe30% Le Havre3% Hors Seine-Maritime

Parcours et orientations

Deux principaux motifs du placement

Le motif de placement majeur est, comme depuis plusieurs années, lié aux conditions d'éducation ou de développement (47%). Nous constatons cette année que les troubles de la relation parent/enfant sont évoqués pour 41% des placements comme motif principal, alors qu'ils ne représentaient que 20% en 2018. Les motifs liés à la maltraitance qu'elle soit physique, morale ou sexuelle concernent 6% des placements en 2019, contre 14% en 2018, soit une baisse significative. Enfin, 5% des placements étaient à l'initiative du jeune dans le cadre d'un accompagnement jeune majeur, et 1% concernaient des mineurs non accompagnés.

Des durées de placement hétérogènes selon les lieux d'accueil

En ce qui concerne le temps passé par l'enfant au sein de l'établissement, nous constatons d'importantes disparités en fonction des lieux de placement.

Au sein du service d'accueil familial, plus de 80% des situations représentent des placements longs, c'est-à-dire effectifs depuis plus de quatre ans. Ce chiffre, en augmentation ces dernières années, est à mettre en relation avec la hausse des admissions en 2019 de très jeunes enfants placés préalablement en pouponnière, issus de situations familiales en très grande précarité.

En Maisons d'enfants, les durées de placement sont plutôt homogènes et représentent :

 24% moins d'un an
 25% entre 2 et 3 ans

 28% entre 1 et 2 ans
 23% plus de 3 ans

Dans les services de préparation à l'autonomie, logiquement, les durées sont plus courtes. Pour 71% des situations, les jeunes restent moins d'un an au sein de la structure, entre 1 et 2 ans pour 27% des cas, plus de 2 ans pour les 2% restants. En effet, ces services travaillent en étroite collaboration avec les différents établissements accueillant un public adolescent afin de préparer l'arrivée des jeunes dès leur 16 ans. Les services de semi-autonomie leur permettent une transition progressive avant d'être orientés pour la majorité des jeunes vers les services d'autonomie, où ils seront accompagnés en appartements dits extérieurs.

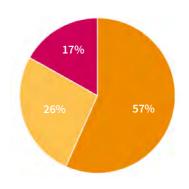
Des orientations de fin de parcours favorisant un retour au domicile accompagné

Dans la majorité des situations, le retour **au domicile** des jeunes s'effectue avec l'intervention d'un service de milieu ouvert :

45% pour les jeunes accueillis en Maison d'Enfants **63%** pour les jeunes en placement à domicile (SMD)

Dans une moindre mesure, les enfants retournent au domicile familial sans mesure éducative (15% pour ceux accueillis en Maison d'enfant; 23% pour les jeunes en SMD). Parfois, dans l'intérêt de l'Enfant, ils sont orientés vers une autre modalité de placement (23% pour ceux accueillis en Maison d'enfant; 14% pour ceux placés au domicile).

Santé et handicap



57% Sans suivi26% Suivi psychologique17% Suivi pédopsychiatrique

Lorsque nous accumulons les suivis psychologiques et psychiatriques, cela concerne près de la moitié des jeunes accueillis dans les structures d'hébergement de la Fondation. Ce chiffre important dévoile toutes les fragilités des jeunes accompagnés. Leurs parcours et leurs histoires de vie ne leur permettent pas de grandir sereinement sans un apport psychologique ou psychiatrique.

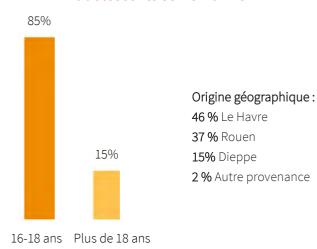
Environ un quart des jeunes placés sont porteurs d'un handicap et près d'une trentaine de jeunes sont en attente d'une notification auprès de la MDPH.

Structures de préparation à l'autonomie

Des services dédiés accueillent les jeunes à partir de 16 ans jusqu'à leur majorité sur Rouen, Dieppe et Le Havre afin de les accompagner vers l'autonomie et dans la construction de leurs projets personnels et professionnels.

142 jeunes accompagnés en 2019

Un outil adapté aux besoins des adolescents seinomarins



Un cadre d'accueil favorisant l'acquisition progressive de l'autonomie

Deux niveaux d'accompagnement permettent aux jeunes d'apprendre à vivre en autonomie :

- > Les services de semi-autonomie
- > Les services d'autonomie

Hébergés en studio au sein d'un service, en colocation ou en appartement individuel au sein des agglomérations rouennaise, dieppoise ou havraise, les jeunes sont accompagnés par les professionnels pour se doter des outils nécessaires à leur intégration tant au niveau social que professionnel, dès leur sortie des dispositifs de l'ASE.

L'accueil de jour à vocation d'insertion sociale et socio-professionnelle

La Fondation Les Nids remobilise des adolescents, bénéficiaires d'une mesure éducative, sur leur scolarité ou sur la construction d'un projet d'insertion professionnelle et sociale. L'accueil se fait au service d'insertion socio-professionnelle au Havre pendant la journée autour de différentes prestations. La classe relais est un activité habilitée conjointement par la Protection Judiciaire de la Jeunesse et le Département de la Seine-Maritime.

109 jeunes accompagnés en 2019

- > 50% des jeunes sont accueillis aux Nids dans le cadre de leur mesure éducative,
- > La durée moyenne d'accompagnement est de 7 mois, contre 6 mois en 2018,
- > 56% des jeunes sont arrivés au terme de l'accompagnement avec une issue positive : 48% sont retournés à l'école et 8% ont décroché un contrat d'apprentissage ou un contrat de travail.



Depuis 4 ans, l'âge moyen baisse régulièrement.

40% de l'activité

L'Accompagnement Insertion Jeune s'adresse à des jeunes de 15 à 18 ans, sortis du système scolaire et rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle. L'objectif est de leur permettre de construire un projet professionnel structuré.

40% de l'activité

La classe interne est conçue pour des jeunes de 12 à 16 ans sortis du système scolaire, en grandes difficultés et dans l'incapacité de se projeter. Elle vise à les réconcilier avec les apprentissages à partir d'une pédagogie personnalisée et adaptée.

13% de l'activité

La classe relais accueille des jeunes de moins de 16 ans, scolarisés en collège et entrés dans un processus de rejet de l'institution scolaire, en le manifestant de différentes façons (manquement au règlement intérieur, absentéisme chronique...).

7% de l'activité

Le soutien scolaire est une prestation historiquement pensée pour les jeunes accueillis au sein de la Fondation afin d'offrir un espace pour l'aide aux devoirs et pour apporter une aide méthodologique afin d'apprendre à apprendre.



Le Soutien pour le Maintien à Domicile (SMD)

Bien qu'il s'agisse d'une mesure de placement, dans le cadre du SMD l'enfant est hébergé au quotidien chez ses parents et les professionnels des Nids interviennent de manière soutenue à son domicile. C'est une mesure alternative à un placement classique lorsque la situation démontre qu'une séparation physique de l'enfant avec ses parents en continu n'est pas nécessaire. En cas de danger avéré, l'enfant peut être accueilli en Maison d'Enfants pour une période plus ou moins longue.

201 enfants accompagnés au sein de 119 familles

Des durées d'accompagnement relativement courtes

Habilités au niveau de la Fondation pour accompagner 96 situations en file active, sur les territoires du Havre, de Rouen et d'Yvetot, le nombre de situations accompagnées en 2019 montre la fluidité du dispositif, avec 58 % de mesures ayant duré moins d'une année parmi celles sorties, 41% entre un et deux ans et seulement 1% plus de deux ans.

Un large nombre de fratries accompagnées

- > 75% des enfants bénéficiant d'une mesure de SMD sont accompagnés par le service avec leurs frères et sœurs, au sein d'une fratrie de 2 à 6 enfants.
- > Il y a en moyenne 1,7 enfants suivis par le service par famille accompagnée en 2019.

Maintien de l'enfant à son domicile dans la majorité des situations à l'issu de l'accompagnement en SMD

Dans 86% des situations, l'intervention en SMD permet à l'enfant de rester à son domicile à l'issue de l'accompagnement. La plupart du temps la famille continue d'être accompagnée par des professionnels éducatifs, mais de manière moins soutenue (AEMO/ AED, veille éducative). Lorsque la situation ne permet pas à l'enfant de rester à son domicile, il est placé en Maison d'Enfants (10%) ou poursuit son accompagnement en SMD (4%).

L'Accueil Accompagné Parents Enfants (AAPE)

« L'Accueil Accompagné Parents Enfants » est un outil original, mis en œuvre aux Nids depuis près de 25 ans. Il permet d'éprouver des temps familiaux, du quotidien, lorsque les droits de garde sont restreints, d'être accompagnés dans ces moments particuliers ou encore de réunir des fratries dissociées.

18 familles accompagnées pour un maintien ou renforcement des liens, 3 rapprochements de fratries opérés, soit 52 enfants accueillis en AAPE en 2019.

Un outil complémentaire aux services d'assistance éducative

Ces temps permettent également d'enrichir l'évaluation des situations familiales et de faire évoluer les droits. Dans quatre situations cette année des droits d'hébergement pour les enfants accompagnés ont ainsi pu être étendus sous couvert d'AAPE, et pour deux d'entre elles des retours à domicile avec une mesure SMD ou AEMO ont été ordonnés par les Magistrats. Un outil précieux, à la capacité malheureusement trop restreinte au vu des possibilités qu'il procure.

Un outil complémentaire aux services d'assistance éducative

Les AAPE fratries permettent à des frères et sœurs de se rencontrer à chaque période de vacances scolaires. En 2019, les professionnels ont accompagné des fratries qui n'auraient eu aucun autre moyen de se voir en dehors de ce cadre. Ces temps attendus et investis par tous restent les seuls temps privilégiés afin de construire des souvenirs communs, une histoire commune sans trop de ruptures dans le parcours des enfants.



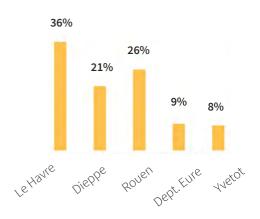


L'accompagnement éducatif à domicile

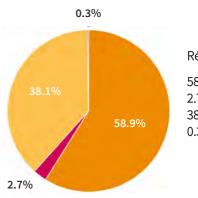
La Fondation Les Nids suit des enfants et des adolescents dans le cadre de mesures d'accompagnement éducatif à domicile, confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance (Accompagnement Educatif à Domicile) ou le Juge des Enfants (Action Educative en Milieu Ouvert), pour une durée déterminée. Ces jeunes âgés de 0 à 18 ans vivent avec leur famille et rencontrent des difficultés risquant de mettre en danger leur santé, leur sécurité, leur moralité ou leur éducation. Les interventions régulières sont effectuées directement par les professionnels au domicile familial, ainsi qu'au sein de nos services. Cette mission relève de la compétence des Départements.

4 534 enfants accompagnés en 2019

Plus de 80% de l'activité répartis sur trois agglomérations



Une majorité de mesures judiciaires (AEMO) parmi les familles accompagnées pendant l'année



Répartition par mesure : 58.9% AEMO

2.7% AEMO Petite Enfance 38.1% AED 0.3% AED Petite Enfance

Des motifs de suivi stables depuis quelques années

- > 37 % Carence et/ou négligence éducative et/ou affective
- > 32 % Troubles de la relation parents/enfant
- > 20 % Carence d'autorité, conduite à risque, passage à l'acte
- > 11 % Maltraitance ou violences physiques, sexuelles, psychologiques

Un environnement familial similaire aux années passées

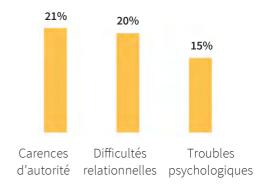
Principaux environnements de vie des enfants: les enfants suivis vivent principalement chez leur mère (50%), auprès de leur deux parents (26%) ou bien dans une moindre mesure chez leur père (12%). Il est à noter que 5% des jeunes vivent chez un Tiers Digne de Confiance.

Les principales personnes ressources pour travailler le projet de l'enfant : le couple parental n'est présent dans le travail engagé que dans 1 situation sur 2 (47%). Pour les autres situations, les services de milieu ouvert parviennent à mettre en place un travail principalement auprès des mères (35%) et bien plus marginalement des pères (7%). Nous constatons par ailleurs qu'une part non négligeable de personnes tierces, tiers digne de confiance ou autre adulte significatif dans l'environnement de l'enfant, est également mobilisée (6%).

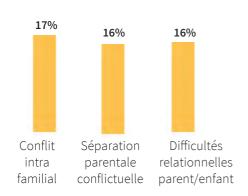
Problématiques rencontrées par l'enfant et sa famille

Des problématiques différentes chez les mères et chez les pères

Principales problématiques chez les mères



Principales problématiques chez les pères



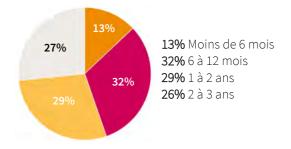
Des enfants souvent en difficulté à l'école et en manque de repères à la maison

Plusieurs symptômes sont développés par les enfants et jeunes accompagnés : ces derniers éprouvent des difficultés dans leur rapport à l'école (35%), occupent une place non adaptée dans la dynamique familiale (33%), sont victimes de troubles de la relation (27%) ou encore sont au centre des conflits d'adultes (26%). Les carences éducatives se manifestent notamment au travers d'un manque d'ouverture sur leur environnement.



Durée et fin de prise en charge

Durée des accompagnements



Toutes mesures confondues, parmi celles s'étant arrêtées en 2019, la majorité a eu une durée **inférieure à 2 ans (73%).**

Parmi les mesures classiques (AED/AEMO), dans **62% des situations l'issue a été un arrêt des accompagnements** et dans 38 % une évolution du cadre d'intervention, pour une grande partie évoluant en placement (classique ou en SMD).

A considérer l'ensemble des mesures pour lesquelles un arrêt a été prononcé, dans 44% était constaté une amélioration de la situation, pour 11% le jeune avait atteint la majorité, pour 2% le service n'était plus à même d'intervenir (déménagement...). Enfin dans 20% des situations, l'arrêt a été dû à un manque d'adhésion de la famille.



Focus sur la mesure petite enfance

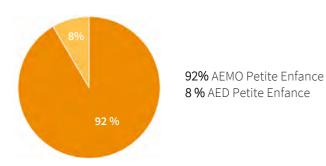
Il s'agit d'une mesure d'AED ou d'AEMO qui s'adresse à de très jeunes enfants, âgés de 0 à 6 ans, signalés comme étant en grand risque. Elle concerne des situations de dysfonctionnements importants de la parentalité et des situations réclamant un travail de guidance parentale afin de protéger le jeune enfant en développant la qualité du lien à son parent et en veillant à son développement.

Objectifs et spécificités

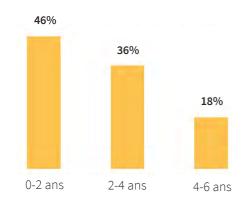
Cette mesure permet d'évaluer la qualité du développement moteur, affectif et cognitif de l'enfant et de construire avec et autour des parents un espace contenant, visant la sécurité de l'enfant et le soutien de la fonction parentale. Dans le cadre de cette mesure. les professionnels interviennent spécifiquement afin de soutenir les interactions entre le jeune enfant et ses parents et de prévenir des perturbations de l'attachement et des troubles du développement de l'enfant. Le travail partenarial et la contribution de réseaux d'aide à la parentalité est privilégié dans l'optique de soutenir les parents et l'enfant d'une manière globale.



Augmentation constante des situations judiciaires (71% en 2017, 83% en 2018 et 92% en 2019)



Relative stabilité de l'âge des enfants



Durée des mesures

Ces mesures, ordonnées pour des problématiques d'étayage affectif et éducatif et de risque avéré de sécurité et de bon développement de l'enfant, ont duré, pour les mesures sorties, majoritairement de six mois à un an (55%), dans une moindre mesure moins de six mois (30%) ou plus marginalement plus d'un an (15%).

Cette activité, aujourd'hui contingentée, ne couvre malheureusement pas toutes les demandes.

Fin de prise en charge et évolution du cadre d'intervention

Ces mesures se sont conclues dans 84% des cas par une **évolution du cadre d'intervention**.

Parmi ces évolutions, 48% des enfants ont été orientés vers un placement, compte tenu de la dégradation de la situation ou de l'absence de modification des comportements parentaux. Cependant, 52% des situations ont basculé en mesure classique, supposant une intervention éducative de moindre intensité. Ce sont donc des situations qui ont pu évoluer favorablement.

L'INVESTIGATION ET LES ENQUÊTES SOCIALES

La Mesure Judiciaire d'Investigation Éducative (MJIE)

La mesure MJIE est un outil d'aide à la décision à disposition du Juge des Enfants permettant de recueillir des éléments sur la personnalité du mineur, sa situation familiale et sociale et sur le sens des actes qu'il pose ou qu'il subit. Cette mission relève de la compétence de la Protection Judiciaire de la Jeunesse.

362 enfants concernés en 2019, soit 192 familles suivies.

Les principales origines du signalement

45% Service social de secteur 15 % Education Nationale 15 % Service d'AEMO/AED 9% Famille 9% Hôpital

Intervention immédiatement antérieure

41% Aucune mesure25 % Suivi éducatif en milieu ouvert20 % Suivi social / CMS14% Placement ou autre mesure éducative

Conclusion de la mesure

Suite à la mesure MJIE, il est décidé dans 60% des situations de continuer l'accompagnement de l'enfant et de sa famille dans le cadre d'une mesure d'AEMO, parfois d'AED. 17% des décisions s'orientent vers un placement et 17% vers un non lieu. 5% se concluent par un sursis à statuer et 1% (soit 4 situations cette année) ne donnent lieu à aucune orientation car le jeune suivi devient majeur.

Enquêtes Sociales pour le Juge aux Affaires Familiales (ES JAF)

Cet outil vise à permettre la prise de décisions qui préserve l'intérêt de l'Enfant et qui favorise la continuité et l'effectivité du maintien du lien de l'enfant avec chacun des parents.

17 enfants accompagnés en 2019

13 enquêtes sociales ordonnées par le Juge aux Affaires Familiales de Dieppe concernant 17 enfants. 6 filles pour 11 garçons, âgés de moins de 10 ans pour 71% d'entre eux.

LA PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

La Fondation Les Nids assure un suivi socio-éducatif dans les quartiers difficiles, dont l'objectif principal est de permettre à des jeunes en voie de marginalisation de rompre avec l'isolement et de restaurer le lien social nécessaire à une meilleure insertion. Cette mission relève de la compétence du Département de Seine-Maritime et de la Ville du Havre.

135

personnes accompagnées en 2019 au sein des quartiers Sud du Havre Les missions d'accompagnement du Service de Prévention Spécialisée peuvent se décliner autour de deux axes essentiels :

- > « Faire avec le jeune, son milieu, son groupe »
- > « Agir avec et sur le milieu »

A la fin de l'année 2019, cette activité a été transférée à l'AHAPS.





Le maintien des liens parents-enfants en lieu rencontre

La Fondation Les Nids permet à des enfants de conserver ou de rétablir des liens avec un membre de leur famille (parent, fratrie, grands-parents), dans le cadre de l'exercice du droit de visite, sur décision du Juge aux Affaires Familiales ou sur contrat amiable entre les parties. Les visites sont effectuées au sein du service dans un cadre rassurant, neutre et confidentiel, en présence de professionnels. En outre, cet espace sert aussi de relai pour assurer le passage de l'enfant entre le père et la mère, conformément à leurs droits respectifs, quand la situation est trop conflictuelle. La Caisse d'Allocations Familiales et la Cour d'Appel sont les financeurs de cette action.

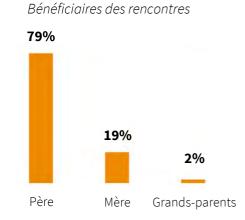
167 dossiers en 2019

Territoires et types d'intervention

Rouen Dieppe Le Havre 36% 37% 27%

Age des enfants

36 % 0-6 ans **51** % 7-13 ans **13**% 14-17 ans



Les facteurs amenant à l'exercice de ce droit sont multiples et ont trait, principalement, à une longue rupture du lien (28% des accueils), mais également à des situations de violence conjugale (19%) en importante hausse cette année. Il peut aussi s'agir d'accusation de maltraitance (12%), de problématiques d'addiction (13%) ou encore de refus du parent hébergeant de présenter l'enfant à l'autre partie (7%).

Concernant le dernier contact entre le bénéficiaire et l'enfant, il remontait à moins d'une année dans 56% des situations. Par conséquent, dans près d'un cas sur deux, l'enfant a été éloigné du membre concerné depuis plus d'une année.



L'audition de l'enfant

La Fondation Les Nids auditionne des mineurs désirant être entendus dans le cadre d'une procédure judiciaire les concernant (séparation parentale, conseil de famille, mesure d'assistance éducative...) afin de faire connaître leur ressenti et leurs attentes, sans pour autant leur conférer le statut de partie. L'audition se déroule dans un espace dédié, neutre, en dehors du Tribunal, rassurant et propice à la restitution d'une expression de l'enfant à distance du conflit parental. Cette mission est financée sur frais de justice.

Aujourd'hui, tout enfant peut être amené à subir des ruptures dans la continuité de sa vie quotidienne avec ses parents. Il faut prendre en compte sa parole lors du conflit.

71% des jeunes ont entre 9 et 15 ans

109 jeunes auditionnés en 2019 Principaux motifs de la demande d'audition

55% Droits du parent chez qui l'enfant ne réside pas 28% Maintien ou changement du lieu de résidence 9% Mise en place ou arrêt de résidence alternée

L'activité se répartit entre la Juridiction de Dieppe (52%) et du Havre (48%). Comme nous le constatons d'année en année, la présence d'un avocat aux côtés de l'enfant est quasiment systématique (98 % des situations).

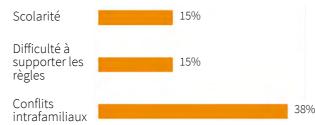
Le soutien des parents à l'espace parents

La Fondation Les Nids soutient des parents qui souhaitent bénéficier gratuitement de conseils de professionnels (psychologues et médiateurs familiaux) concernant leur rôle de parent, les difficultés qu'ils rencontrent ou la crise qu'ils traversent avec leur enfant. Ces actions s'inscrivent dans un dispositif préventif, hors mandat socio-judiciaire, librement accessible par chacun à Rouen. Cette mission est financée par la Caisse d'Allocations Familiales et le Département de la Seine-Maritime.

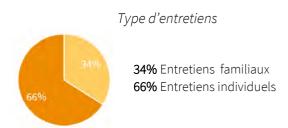
Pour qui?

Le service s'adresse à tous les parents mais il semble particulièrement repéré pour la prise en charge des parents d'adolescents : 60 % dont les enfants ont plus de 13 ans.

154 entretiens réalisés en 2019 Principaux symptômes des enfants évoqués



Le service a accueilli 48 familles, soit 58 parents et 17 enfants en 2019 au cours d'entretiens individuels ou familiaux (parents/enfants ou couple). Ce sont majoritairement les mères qui sont accueillies au sein du service (59%), même s'il y a davantage de couples et d'enfants cette année.



La médiation familiale

La Fondation Les Nids permet à des personnes séparées et/ou confrontées à un conflit familial de renouer le dialogue dans l'intérêt de chacun et plus particulièrement dans celui de l'enfant. Les entretiens sont menés par un médiateur familial diplômé d'État, à Rouen, tenu à la confidentialité, l'impartialité et la neutralité. Cette mission est financée par le Ministère de la Justice, la Caisse d'Allocations Familiales, la Mutualité Sociale Agricole et la participation des familles.

28 dossiers traités en 2019 38 séances de médiation

223 entretiens d'information

58%
de médiations spontanées pour 42% de médiations ordonnées



La médiation parents / adolescents

Les professionnels du service sont formés à la spécificité de communication, de conflit, de rupture, lorsque le lien entre parents et adolescents demande des ajustements de la relation. Ces médiations familiales peuvent intervenir quelle que soit la configuration familiale, permettant une égale expression, tout en respectant la place de chacun telle que posée par l'autorité parentale.

Issues

76% des médiations réellement mises en place et clôturées en 2019 permettent l'aboutissement d'accords écrits ou verbaux qui peuvent être adressés au Juge aux Affaires Familiales afin d'être homologués.

Pour les autres situations, la situation reste «en l'état». Cela ne signifie pas forcément un échec du processus mais simplement, et le plus souvent, que les parties prenantes ne sont alors pas en mesure d'aller au-delà et ont besoin de plus de temps pour parvenir à se comprendre et régler leurs différents.

L'audition des mineurs victimes

Depuis 2015, à titre expérimental, et depuis 2016, de façon plus pérenne, la Fondation Les Nids participe au travail mené dans le cadre des auditions de mineurs victimes de violences ou maltraitances sexuelles au sein de l'Unité d'Accueil Médico-Judiciaires de Dieppe, renommée « Unité d'Accueil et d'Audition des Mineurs Victimes » en 2013. Cette mission est financée sur frais de justice.

13 auditions réalisées en 2019

LES UAMPJ

Les Unités d'Accueil Médico-Judiciaires Pédiatriques (UAMPJ), lieux spécifiques et sécurisants, sont une des réponses appropriées aux besoins de l'enfant victime et des professionnels. Unité de lieu, de temps et d'action, les UAMJP sont adaptées aux conditions de recueil de la parole et d'audition de l'enfant victime, à sa prise en charge, notamment médicale, et à son orientation psycho-sociale.

La Fondation Les Nids est partenaire depuis 2014 de l'association « En parler », pour permettre la présence d'un psychologue auprès de l'Officier de Police Judiciaire dans l'audition des enfants.

Depuis, après une période d'expérimentation confirmée, deux psychologues du territoire de Dieppe sont mobilisées pour assurer cet accompagnement psychologique durant l'audition.

Un accompagnement post audition, élément nouveau dans ce projet est aujourd'hui prévu afin d'évaluer le besoin de l'enfant et de son parent et de les diriger vers les ressources de droit commun.

Les activités socio-judiciaires

Portés par le GALION (Groupement d'Accompagnement social et de Logements d'Insertion de l'ONM et les Nids), plateforme de coopération entre l'Œuvre Normande des Mères et la Fondation Les Nids, différentes actions socio judiciaires ont poursuivi leur envol en 2019. Ce développement a fait suite à la signature d'une Convention avec le Tribunal de Grande Instance de Dieppe. L'ensemble de ces actions est financé par frais de justice, par des crédits du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance de Seine-Maritime ainsi que par subvention de la Cour d'Appel de Rouen.



Les principes fondamentaux

- > L'individualisation de la réponse pénale qui permet d'adapter la sanction à la situation de chaque justiciable et donc de mieux prendre en considération la question de l'insertion ou de la réinsertion.
- > La conviction de la nécessité d'un accompagnement socioéducatif de chaque auteur à partir d'une dynamique ne réduisant pas l'auteur aux seuls faits commis.
- > La prise en considération des victimes.

Dans un objectif d'agir contre l'exclusion sociale et dans le cadre de l'évolution des politiques pénales, les deux acteurs ont décidé de s'engager dans une démarche d'accompagnement des personnes auteures d'infractions pénales. Ces actions sont les suivantes :

Enquête Sociale Rapide/Enquête POP (Permanence Orientations Pénales)

Elle est ordonnée par le Parquet en vue d'une comparution immédiate et s'il y a un risque d'incarcération. Elle est destinée à renseigner au maximum la juridiction compétente sur la situation personnelle, professionnelle et sociale de la personne mise en cause.

193 enguêtes réalisées en 2019 Principales causes:

24% pour violences volontaires

21% pour conduite en état alcoolique

12% pour violences intrafamiliales

96% sont des hommes

Contrôle Judiciaire Socio-Educatif (CJSE)

Dans le cadre pré-sentenciel, pouvant être ordonnée par un Magistrat dans l'attente du jugement de la personne, il vise à contrôler les obligations posées par le Magistrat et à mettre en place un accompagnement socio-éducatif.

35 CJSE réalisés en 2019

+

4 / en cours au 31 décembre

87% sont des hommes

71% pour violences intrafamiliales

Stage de citoyenneté pour auteurs de violences conjugales

En alternative aux poursuites judiciaires, dans le cadre de la composition pénale ou de la comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité ou encore dans le cadre des peines complémentaires prononcées par le Tribunal Correctionnel, ce stage a pour but de faire prendre conscience de la responsabilité pénale et civile pour les faits commis et de limiter les risques de récidive. Un stage a été réalisé en 2019, à destination de 4 auteurs, 1 femme et 3 hommes.

Stage de responsabilité parentale

Ce stage consiste en une mesure alternative aux poursuites ou peut être décidé dans le cadre de peines complémentaires, il s'adresse à des personnes titulaires de l'autorité parentale ou exerçant une fonction parentale ayant commis des faits de violence intrafamiliale. Deux stages de responsabilité parentale ont été mis en place, pour respectivement 7 et 5 personnes, autant d'hommes que de femmes.



FAVORISER L'INCLUSION SCOLAIRE ET SOCIALE

Les dispositifs institut thérapeutique, éducatif et pédagogique

La Fondation Les Nids accueille des enfants et des adolescents de deux Dispositifs Institut Thérapeutique, Educatif et Pédagogique (DITEP), à la demande des familles et sur décision de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) du Département de résidence. Ces jeunes, âgés de 6 à 18 ans, ont des potentialités intellectuelles préservées, mais présentent des difficultés psychologiques et des troubles du comportement qui perturbent leur scolarité et leur accès aux apprentissages. Les DITEP relèvent de la compétence de l'Agence Régionale de Santé (financement sécurité sociale).

136 jeunes accompagnés en 2019

Témoignage

« Je suis éducatrice spécialisée et je travaille en ITEP depuis 13 ans maintenant. Ma première mission c'est d'être référente de plusieurs jeunes. Je m'occupe d'articuler leur quotidien, d'aménager leur emploi du temps, de voir avec les instituteurs comment les inscrire au mieux dans une scolarité, qu'elle soit à l'intérieure de l'ITEP ou à l'extérieure, de prendre contact avec mes collègues psys pour les ajouter dans leur emploi du temps. Et puis, je travaille aussi avec les familles. Une autre de mes missions est de tenir des ateliers pendant la journée. Je m'occupe du côté culturel, tout ce qui est ouverture sur le monde, à travers les bibliothèques, les musées, les expositions. Tout ça pour les aider à progresser au quotidien et à apprendre de façon ludique

Ce que j'apprécie à la Fondation Les Nids c'est le travail d'équipe, le fait d'être plusieurs à poser un regard sur une situation, c'est quelque chose de riche parce qu'on a besoin des autres pour estimer, modeler, reformuler ce qu'on fait auprès des jeunes. Les valeurs de la Fondation sont celles véhiculées par les salariés, l'humanisme, la tolérance, le respect, le fait d'être attentif à l'autre et d'avoir envie d'accompagner. »

Vanessa, éducatrice spécialisée au sein du DITEP L'Orée du Bois Répartition par sexe





78%

22%

Répartition par âge

8 à 10 ans	18%
10 à 12 ans	21%
12 à 14 ans	27%
14 à 16 ans	21%
16 à 18 ans	13%

Âge moyen:

14 ans au DITEP L'Orée du Bois 12 ans au DITEP de Serquigny

Une organisation en dispositif intégré

Le fonctionnement de ces structures en dispositif permet d'adapter les modes d'accompagnements des jeunes en fonction de leurs besoins et de leur évolution. Plusieurs modalités peuvent être mobilisées :

- > Accueil de jour (à temps plein, en séquentiel ou de manière temporaire en ITEP)
- > Accompagnement ambulatoire (à travers le Service d'Education Spécialisée et de Soins A Domicile)
- > Accueil de nuit (en internat ou en Centre d'Accueil Familial Spécialisé)

Quelques exemples non exhaustifs pour illustrer le fonctionnement en dispositif en 2019 :

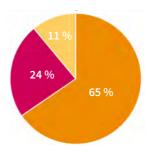
A Serquigny:

- > 5 jeunes ont été pris en charge à la fois au sein de l'ITEP et par le SESSAD;
- > 4 jeunes du SESSAD ont été accueillis en internat, semi-internat ou internat modulé.

A L'Orée du Bois (Mont-Saint-Aignan) :

- > 3 jeunes du DITEP ont pu bénéficier d'un accueil au sein du CAFS;
- > 2 garçons du SESSAD ont été accueillis sur les accueils thérapeutiques de nuit;
- > 5 jeunes du SESSAD ont été accueillis au sein de l'unité d'enseignement : des replis ont pu se faire au vu des difficultés rencontrées à l'école.

Modalités de scolarisation



65% Milieu ordinaire
24% Unité d'enseignement
11% Unité d'enseignement
externalisée (spécificité du DITEP
de Serquigny)

L'objectif du DITEP est d'accompagner le jeune au plus proche de son territoire pour ne pas être exclu de son environnement. L'inclusion scolaire est travaillée en priorité, mais avec la temporalité du jeune. L'unité d'enseignement du DITEP permet de donner du sens à un retour vers une scolarité adaptée à chaque jeune. Le DITEP de Serquigny a renforcé son partenariat en 2019 avec le collège de Bernay, à travers l'unité d'enseignement externalisée, permettant aux jeunes accompagnés par le dispositif de pouvoir s'extraire du milieu ordinaire quelques heures en fonction de leur besoin, en restant dans l'enceinte du collège.

Une partie des jeunes sous mesure de protection

40% des jeunes accompagnés par les Dispositifs ITEP sont également accompagnés par l'Aide Sociale à l'Enfance ou la Protection Judiciaire de la Jeunesse.



Focus sur l'autonomie et l'insertion professionnelle

Les professionnels intervenant au sein des DITEP sont très attentifs à la question de l'après DITEP. Il s'agit être vigilant en amont de leur sortie pour orienter les jeunes adultes vers les dispositifs de droits commun. Le DITEP de L'Orée du Bois a développé un outil pertinent pour travailler l'autonomie des jeunes : un appartement d'apprentissage thérapeutique, adjacent à l'un des pavillons hébergeant les jeunes en accueil thérapeutique de nuit. Tout le nécessaire y est réuni pour que le jeune soit autonome, tout en sachant qu'il peut compter sur les professionnels présents dans le pavillon mitoyen. Des temps de permanence au sein du service sont également ouverts un soir par semaine aux jeunes sortants du dispositif.

Témoignage de la Conseillère en insertion professionnelle au DITEP L'Orée du Bois à Mont-Saint-Aignan :

Mes missions de conseillère en insertion professionnelle sont d'accompagner les jeunes dans leur insertion sociale, en appui avec l'assistante sociale et l'équipe thérapeutique : santé, ressources, mobilité, logement, démarches administratives, gestion d'un budget. Elles sont aussi d'accompagner les jeunes dans leur insertion professionnelle, en appui des enseignants, éducateurs et familles : orientation, formation, création d'une mini-entreprise, insertion. Je cherche également à enrichir le partenariat professionnel (entreprises du territoire et centres de formation) et social (CAF, CPAM, logement...). Puis, j'oriente et soutiens les jeunes vers un projet d'autonomie avec l'appartement thérapeutique d'apprentissage, studio privatif. »



Etape école et atelier relais

Complémentaires de la structure historique des activités de jour du pôle Hébergement du Havre, ces deux activités sont tournées vers la lutte contre le décrochage scolaire, sur site ou au sein des collèges partenaires. Ces missions bénéficient du soutien de l'équipe de prévention spécialisée et sont financées par l'Éducation Nationale et la Ville du Havre. La Fondation Les Nids remobilise des adolescents sur leur scolarité, leur formation ou sur la construction d'un projet d'insertion professionnelle et sociale.

Etape école

Depuis 2011, un partenariat tripartite entre l'Éducation Nationale, la Ville du Havre et la Fondation Les Nids a été formalisé pour l'expérimentation d'une prise en charge des jeunes exclus temporairement de leur collège. Il s'agit de valoriser ce temps afin que l'élève prenne conscience que ses actes ont des répercussions sur sa vie future, mais aussi d'utiliser ce temps pour mettre en relief les capacités du jeune et ainsi le remobiliser sur son rapport à l'école.



Age moyen 13 ans et demi

Soit une diminution de 10 mois en 2 ans

79% de garçons

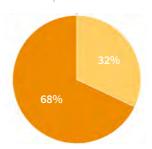
Soit une augmentation de 5% de filles comparé à 2018

34 jeunes accompagnés

19 entretiens avec la psychologue du service ont été effectués en 2019, contre seulement 6 l'an dernier.

Provenance des jeunes

32 % des jeunes proviennent de collèges non classés, contre 14 % l'an passé.



32% collèges et lycées non classés

68% collèges et lycées en réseau d'éducation prioritaire



Le dispositif répond aux attentes des établissements, il permet aux élèves d'assimiler un discours partagé entre les institutions et les adultes. Même si l'action n'a pas toujours d'effet direct sur l'élève, elle permet de partager un diagnostic et de valider les problématiques repérées. Le dispositif est complémentaire du travail engagé par l'établissement et apporte une aide pour travailler avec les parents.

Extrait du Rapport d'activité 2019 du service



Atelier relais

En partenariat avec l'Education Nationale et la Ville du Havre

L'atelier relais accueille des élèves de collège et de lycée, repérés en début de décrochage scolaire. La majorité montrent des problèmes d'absentéisme ou de comportement, plus rarement d'extrême passivité.

12 jeunes accueillis à l'atelier relais en 2019

La durée moyenne de prise en charge est de 4 mois.

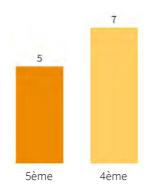


Q

Age moyen 13 ans et 7 mois

Soit une augmentation de près d'un an comparé à 2018

Classe de rattachement





SOUTENIR L'INSERTION LOGEMENT DES PERSONNES EN DIFFICULTE

Le service Insertion de la Fondation Les Nids mène diverses actions liées à l'insertion par le logement sur le territoire dieppois. Il gère également l'intermédiation locative, nommée Galion, et le SIAO, en partenariat avec l'ONM (Œuvre Normande des Mères).

221

ménages accompagnés dans une démarche d'insertion logement en 2019

Notre rôle

- Permettre à des personnes et à des familles d'accéder au logement puis de le gérer de façon autonome.
- > Accompagner des adultes en situation d'exclusion sociale vers une meilleure intégration.
- > Faciliter l'insertion sociale et professionnelle, via des parcours individualisés, pour des personnes rencontrant des difficultés sociales freinant leur autonomie socioprofessionnelle.

Types d'accompagnement vers l'insertion par le logement

121 suivis en ASLL



L'Accompagnement Social Liée au Logement est une intervention individualisée visant à permettre l'accès ou le maintien dans le logement de personnes rencontrant des difficultés financières ou sociales, parfois liées à un handicap, au besoin de proximité des lieux de soins en cas de longue maladie ou à la nécessité d'un logement adapté à leurs besoins (accessibilité, maintien dans le logement, prévention des expulsions).

25 baux glissants



Il s'agit de permettre à un public défavorisé d'accéder à un logement ordinaire par le biais d'une sous-location avec un accompagnement social pendant une durée déterminée, avant de faire «glisser» le bail au nom du bénéficiaire. Le ménage bénéficie alors d'un accompagnement social portant sur l'installation et l'appropriation du logement, la prise en compte des obstacles à l'insertion sociale et la construction d'un parcours d'insertion sociale et professionnelle.

19 ménages accueillis en intermédiation locative



En partenariat avec l'Œuvre Normande des Mères dans le cadre du G.A.L.I.O.N, il s'agit de la sous location d'un logement durant une période limitée et l'accompagnement de personnes en capacité de vivre dans un logement autonome mais dont la situation financière et sociale a besoin d'être consolidée, avant de pouvoir accéder à un logement à leur nom (éventuellement dans le même logement).

10 ménages suivis en Accompagnement Vers et Dans le Logement



L'AVDL s'adresse aux personnes rencontrant des difficultés financières et/ou d'insertion sociale rendant problématique le maintien ou l'accès à un logement. Cet accompagnement individuel leur permet d'accéder à un logement et/ou d'y vivre durablement en bénéficiant de droits et en respectant les obligations induites, afin que la personne devienne autonome dans la prise en charge de sa situation de logement.

42 ménages accueillis en logements temporaires

Hébergement en logement individuel (du studio au t4) et accompagnement de personnes seules ou de familles rencontrant des difficultés financières et sociales qui compromettent leurs possibilités d'accéder directement à un logement autonome. Ces logements temporaires apportent une réponse concrète à ces personnes confrontées à une situation difficile qui les place sans solution de logement à court terme.

Allocation de Logement Temporaire « Urgence violences conjugales »

Quatre femmes ont été accueillies en 2019, parmi les dix demandes reçues. Pour rappel, ce projet a pour but d'offrir une offre d'hébergement d'urgence sous la forme de deux logements en ALT en diffus sur une zone rurale où aucune offre d'hébergement d'urgence n'est possible et où la problématique des violences intra familiales est prégnante.



Focus sur le Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation

Le SIAO est une plateforme présente dans chaque département chargée de garantir la cohérence des prestations proposées aux personnes dans des situations très variées (personnes expulsées de leur logement, grands exclus, femmes avec enfants en rupture familiale, jeunes...). En Seine-Maritime, et spécifiquement sur le territoire de Dieppe, la Fondation Les Nids en collaboration avec l'Œuvre Normande des Mères coordonne le SIAO, plateforme unique ayant pour vocation de simplifier les démarches d'accès à l'hébergement et au logement, de traiter avec équité les demandes, de coordonner les différents acteurs de la veille sociale et de l'accès au logement et de contribuer à la mise en place d'observatoires locaux.

145 dossiers instruits dans le cadre du SIAO



107 demandes de logements temporaires et 38 demandes vers de l'intermédiation locative. En 2019, ces demandes se sont concrétisées pour 20 ménages en Allocation Logement Temporaire accompagnés par la Fondation Les Nids et pour 7 ménages en Intermédiation Locative.



PERMETTRE UN CADRE EDUCATIF EN ALTERNATIVE A L'INCARCERATION

La Fondation Les Nids accueille en Centre Educatif Fermé (CEF) des adolescent(e)s dans le cadre d'un sursis avec mise à l'épreuve, d'un contrôle judiciaire ou d'un placement extérieur. Ces jeunes encourent une peine de cinq années de prison et leur placement est une alternative à l'incarcération pour une durée de six mois renouvelable une fois.

L'objectif est de leur offrir un cadre éducatif intensif permettant d'élaborer avec eux un projet d'avenir et ainsi lutter efficacement contre les récidives. Le CEF s'efforce de construire pour les jeunes accueillis un mode de prise en charge qui répond au mieux à leurs besoins et à l'évolution de la justice des mineurs.

Témoignage

« Je suis intervenant socio-éducatif au sein du centre éducatif fermé de Saint-Denis-le-Thiboult, dont la fonction première est la protection judiciaire de la jeunesse.

Ma mission principale est la gestion de la vie quotidienne. Cela concerne le lever, le petitdéjeuner, les repas, les tâches ménagères, etc. Ensuite, on a notre référence, c'est-à-dire que chaque jeune accueilli à un éducateur référent qui fait le lien entre son Magistrat, son éducateur PJJ et l'établissement du centre éducatif fermé. Selon moi à ce poste, le principal point fort c'est l'écoute parce que dans la situation de la plupart de nos adolescents, à un moment donné, ils ne se sont pas sentis écoutés, ce qui les a fait dévier. Il faut aussi de l'empathie et un discours structurant, c'est ce dont nos jeunes ont réellement besoin, puisque cela a également été un manque à un moment donné. La principale valeur des Nids selon moi c'est la bienveillance car aujourd'hui la Fondation fait tout ce qui est en ses moyens pour ces jeunes et ces enfants en difficulté. »

Modou, intervenant socio-éducatif au sein du Centre éducatif fermé de Saint-Denis-le-Thiboult

CEF de Doudeville



CEF de St-Denis-le-Thiboult



51 jeunes accueillis en 2019

> CEF garçons à Saint-Denis-le-Thiboult



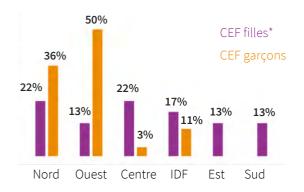
28 garçons *accueillis en 2019 Âge moyen d'arrivée :* **14.5 ans** *Durée moyenne de placement :* **7 mois**

> CEF filles à Doudeville

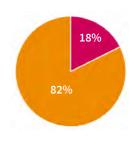


23 filles *accueillies en 2019 Âge moyen d'arrivée :* 16 ans *Durée moyenne de placement :* 6 mois

Origine géographique



Cadre juridique

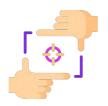


82% Contrôle judiciaire **18%** Sursis mise à l'épreuve

Parcours des jeunes

Parmi les 32 jeunes sortis du dispositif en 2019, 7 d'entre eux ont réintégré le domicile familial à la suite de leur passage au CEF (22%), certains ont repris une scolarité ou entamé un contrat de professionnalisation. Pour ceux dont les ressources familiales ne le permettaient pas, 9 ont rejoint une famille d'accueil (28%) et 3 un foyer de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (9%). 2 jeunes filles ont été accueillies dans un service de semi-autonomie.

Quatre jeunes ont été finalement incarcérés pour non respect du contrôle judiciaire, 1 jeune n'est pas revenu au CEF suite à un temps d'hébergement en famille, 4 jeunes ont fugué, notamment suite à une audience, et 2 n'ont pas intégré le CEF malgré des ordonnances de placement.



Focus sur le projet Armada mené par les garçons du CEF de St-Denis-le-Thiboult

« Au même titre que d'autres structures des Nids, le CEF a pris part au partenariat conclu avec l'association L'Armada de la Liberté initié dans le cadre de l'édition 2019 de cet événement territorial majeur. En collaboration avec deux journalistes professionnels en résidence, les jeunes du CEF se sont ainsi divisés pour participer à 2 groupes de travail – l'un consacré à la presse écrite et à la radio, l'autre dédié à la réalisation d'un mini-reportage sur les acteurs de la manifestation à travers la découverte de leurs métiers (organisateur, animateur, encadrant…).



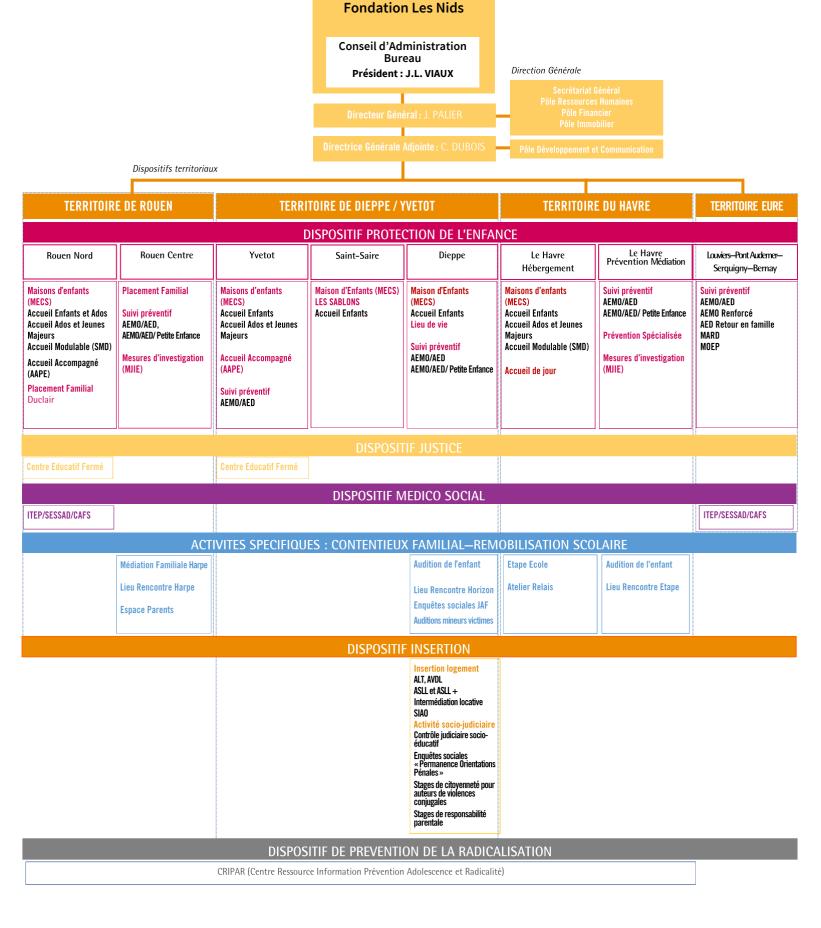
Aussi ces rencontres ont amené les adolescents à poser un regard nouveau sur les médias, jusqu'à conduire certains d'entre eux à vouloir prendre davantage de recul quant aux informations diffusées à la radio comme à la télévision. Dans la peau des journalistes le temps des reportages, ils ont ainsi pu saisir tout l'enjeu de se documenter, de poser les bonnes questions, de préparer leurs interviews mais surtout de rapporter les faits avec véracité. Enfin, ce projet a contribué à valoriser l'estime de soi des jeunes grâce à la qualité de leurs travaux. »

Extraits du rapport d'activités 2019 du CEF de St-Denis-le-Thiboult

^{*}Le CEF de Doudeville est l'unique CEF en France à accueillir exclusivement des jeunes filles.



Gouvernance et organisation au 31 décembre 2019



Vie de la Fondation

En 2019, l'Association Les Nids s'est transformée en Fondation Reconnue d'Utilité Publique afin de pérenniser et sécuriser ses actions au bénéfice des personnes accompagnées. Cela a aussi permis d'intégrer dans son Conseil d'Administration de nouveaux partenaires au sein de différents collèges (collège des partenaires institutionnels, collège des membres fondateurs, collège des personnalités qualifiées, collège des amis de la Fondation).

En amont de cette transformation, il a été décidé de déposer les statuts d'une nouvelle association Madeleine Lecoeur- Les Nids afin que les adhérents, les bénévoles et les anciens accueillis puissent continuer à être associés aux activités de la Fondation et pour que la vie associative des Nids perdure.







Le Bureau s'est réuni 8 fois.

Une organisation sous forme de comités

Six comités sont chargés d'accompagner la Fondation dans les actions qu'elle mène et sont pour cela composés d'au moins trois administrateurs, dont l'un d'eux est Président du comité et chargé de porter les orientations fixées lors de ces instances auprès du Conseil d'Administration.

Les comités territoriaux sont des temps consacrés aux actualités des établissements. Ces cinq réunions annuelles réunissent neuf administrateurs et l'équipe de professionnels du territoire concernée. Aussi, un temps de réunion générale annuel est planifié, réunissant l'ensemble des directeurs et les neuf mêmes administrateurs.

Les comités d'éthique permettent de se saisir de sujets ou problématiques repérés sur le terrain, afin de faire avancer la réflexion au niveau institutionnel, d'élaborer une pensée partagée, de construire la mise en pratique des valeurs propres à la Fondation. Cinq administrateurs et six professionnels des Nids sont conviés à ce comité, se réunissant deux fois par an.

Le comité des finances annuel permet aux directeurs de livrer aux six administrateurs conviés une lecture de l'utilisation des budgets et des ressources allouées au profit des enfants.

Les comités chargés du patrimoine garantissent le fonctionnement statutaire du fonds de dotation Patrimo'nids et le suivi de la dotation de la Fondation. Ces instances ont lieu trois fois par an, et réunissent cinq administrateurs.

Les comités communication et mécénat permettent d'échanger sur la planification de la communication institutionnelle, de fixer les orientations en terme de recherche de mécènes et de garantir le fonctionnement statutaire du fonds de dotation Mécénids. Ce comité se réunit trois fois par an et convie sept membres des Conseils d'Administration des Nids et de Mécénids.

Les comités recherche et prospective permettent de réfléchir sur le développement de la Fondation à partir d'appels à projets, de suivre les travaux de recherche effectués aux Nids et de nourrir les prochaines prises de paroles institutionnelles. Six administrateurs sont présents à ces réunions organisées deux fois par an.

La communication institutionnelle

Execution of the control of the cont

La lettre d'information interne

Destinée à l'ensemble des professionnels des Nids, cette « Newsletter » permet de valoriser les actions menées sur l'ensemble du territoire, mais également une meilleure lecture de l'ensemble des missions de la Fondation.



les nids 🏲 🔻 ActeS

Des prises de paroles pour sensibiliser l'opinion

La Fondation a organisé dans le cadre de la Journée Internationale des Droits de l'Enfant, une conférence consacrée à la mémoire de parcours des jeunes accompagnés en institution.



La revue « Actes »

Ce support de communication interne et externe permet de retracer les temps forts de l'année et de valoriser les actions menées par et pour les jeunes accompagnés par la Fondation.

Les rencontres annuelles



La formation des bénévoles

Les bénévoles engagés auprès des enfants se sont réunis pour une demi-journée de formation consacrée aux troubles de l'attention et aux difficultés d'apprentissage des jeunes accompagnés aux Nids. Une journée organisée par l'association Madeleine Lecoeur - Les Nids.



Les olympiades interservices

Dans un esprit de partage, d'entraide et de solidarité, cette journée permet aux enfants accompagnés par la Fondation, la découverte de pratiques créatives, ludiques et sportives. Cette année, l'activité fil rouge était le rugby et les joueurs du Rouen Normandie Rugby étaient nos invités d'honneur.



La Fondation communique également de manière plus spontanée et régulière sur les réseaux sociaux.



2

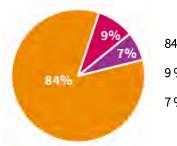
Gestion et développement des ressources humaines

Employeur majeur sur ses territoires d'action, la Fondation comptait 916 salariés en 2019 œuvrant pour le bien-être, l'accompagnement et l'éducation des jeunes dont elle a la responsabilité.

Afin de garantir cette mission essentielle, la Direction des Ressources Humaines s'engage avec les directeurs opérationnels de la Fondation à recruter des professionnels mobilisés et les former pour leur permettre d'exercer leur mission avec des compétences et des connaissances adaptées aux besoins et à accompagner les professionnels dans leur projet de mobilité et d'évolution.

Quelques données chiffrées

Répartition par grande catégorie de métier



- 84 % Prise en charge éducative
- 9 % Administratif
- 7 % Management

Sur 84% des professionnels intervenant dans la prise en charge éducative :

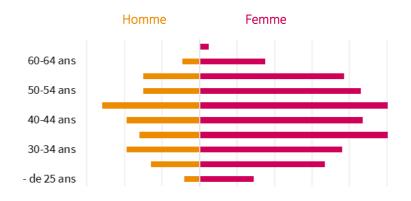
- > 61% occupent des postes socio-éducatifs.
- > 23% occupent des fonctions indispensables pour garantir un quotidien sécurisant et de qualité pour les jeunes et les enfants tels que : maîtresses de maison, hommes d'entretien, surveillants de nuit, chauffeurs pour ne citer qu'eux.

Néanmoins, il est important de souligner que quel que soit le métier occupé au sein de la Fondation, chacun contribue à la qualité de prise en charge des enfants et des jeunes accueillis.

Chaque mois, la Fondation Les Nids produit en moyenne 980 bulletins de salaire et assure l'intégralité des déclarations sociales liées aux rémunérations versées. En 2019, la Fondation a mis en place la dématérialisation des bulletins de salaire. Ce mode de distribution est proposé à l'ensemble de ses salariés.

- > 87 % des salariés de la Fondation sont embauchés en contrat à durée indéterminée.
- > 19 salariés de La Fondation ont bénéficié d'une mobilité interne visant à accompagner leur carrière professionnelle et leur permettre d'évoluer dans leurs pratiques.

Répartition des salariés par tranche d'âge et par sexe



La Fondation Les Nids s'appuie sur des salariés expérimentés et engagés dans la durée auprès des jeunes et des familles.
Parallèlement, la Direction des Ressources Humaines veille à recruter de jeunes professionnels afin de favoriser une réelle diversité générationnelle au sein de ses équipes.



Ancienneté moyenne 12,4 ans



Une fondation engagée dans le développement des compétences...

- > 16 000 heures de formation investies pour la formation des professionnels
- > 1079 départs en formation
- > Près de 66 % des salariés de la Fondation Les Nids formés

Cet engagement malgré des budgets contraints, témoigne de la volonté de la Fondation de permettre à ses salariés de développer et de consolider leurs compétences tout au long de leur parcours professionnel.

La Fondation Les Nids porte également une attention particulière à la formation des futurs professionnels et a ainsi permis l'accueil de 152 stagiaires, essentiellement en partenariat avec les centres de formation du travail social.

... pour l'égalité professionnelle

Sensibiliser à l'emploi et au maintien des travailleurs handicapés au sein des Nids

La Fondation poursuit ses efforts au quotidien pour intégrer et maintenir des personnes en situation de handicap.

Elle accompagne les salariés concernés dans leurs démarches de reconnaissance ou dans l'aménagement de leur poste de travail.

Par ailleurs et afin de faciliter ces démarches, elle a organisé une action de sensibilisation à destination des responsables hiérarchiques en 2019.

En 2019, les femmes occupaient 73% des postes cadres de la Fondation

Le personnel de la Fondation est majoritairement féminin (72 % de l'effectif de la Fondation).

Ce pourcentage s'explique par la très forte représentation des femmes dans les filières sociales et médico-sociales.

La Fondation des Nids s'employant à recruter et à faire évoluer ses personnels en fonction de leurs compétences et non de leur genre, la même proportion de femmes est constatée dans les personnels cadres en qualité de cheffes de service, psychologues, assistantes de direction...

... et le dialogue social

La Fondation Les Nids dispose de 10 Comités Sociaux et Economiques et d'un Comité Social et Economique Central d'Entreprise.

Ainsi, 39 représentants du personnel titulaires assurent dans la quotidienneté un **rôle de proximité avec les salariés** sur des questions notamment liées à leurs conditions de travail.

En parallèle, les consultations obligatoires ont permis à la Fondation Les Nids de présenter aux représentants des salariés ses orientations stratégiques et de rendre compte de sa politique sociale ainsi que de sa situation financière.

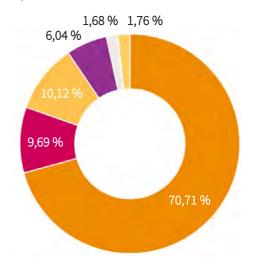
La Direction des Ressources Humaines accompagne également les salariés dans leur problématique de santé, en gérant notamment les contrats groupes « mutuelle et prévoyance » et accompagne dans le quotidien les salariés (aides au logement, accident de la vie,...).

Financement de nos actions

L'ensemble des actions de la Fondation Les Nids a lieu sur le territoire normand. Les ressources financières qui lui permettent d'assurer ses actions d'intérêt général proviennent principalement de financements publics, mais aussi de la générosité privée.

Financements publics

La Fondation Les Nids a reçu en 2019 **un produit de tarification de 47,3 M€** par ses différents partenaires publics. Ces financements sont essentiellement constitués de prix de journée et de subventions, négociés annuellement, en fonction du champ d'activité.



70,71 % Conseil Départemental de Seine-Maritime

9,69 % Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ)

10.12 % Sécurité Sociale (ARS)

6,04 % Autres Conseils Départementaux (Hors 76 & 27)

1.68 % Autres: Villes, Caf, DDCS, Cour d'Appel

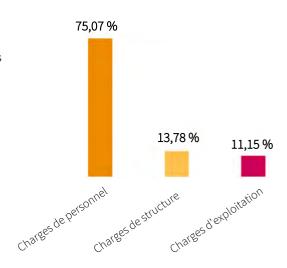
1,76 % Conseil Départemental de l'Eure

Comptes administratifs 2019

Répartition par champ d'activité

57,25 % Placement 23.43 % Suivi préventif 10.26 % Éducation en institut spécialisé 7.40 % Délinquance des mineurs 1,17 % Insertion 0,49 % Lieux de médiation

Répartition par groupe de dépenses



Financements privés

Les ressources du secteur associatif peuvent également provenir de la générosité privée, qui se compose de dons et de legs de particuliers, du mécénat d'entreprise, de clubs services, d'actions citoyennes d'écoles...

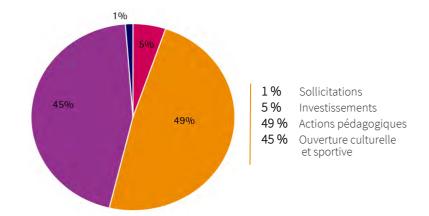
Pour parvenir à conserver son autonomie d'acteur social et garantir la pérennité de sa mission auprès des enfants, la Fondation Les Nids a poursuivi en 2019 ses actions de collectes de fonds privés via l'appel à la générosité et les opérations événementielles (conférence, lettres d'information...).

4

Politique de mécénat

La vocation première du Fonds de dotation Mécènids est d'appuyer la mise en œuvre des actions des Nids en structurant sa communication et en valorisant son image et ses projets. Mécènids promeut ainsi l'identité, la place et le rôle de la Fondation Les Nids. Ce travail de sensibilisation sur la mission et les métiers des Nids permet ainsi de développer une politique de financement de projets culturels, sportifs, de coopération, sociaux, au bénéfice des enfants et des familles.

> Répartition des projets financés via les actions de mécénat :



> Mécénat et partenariat

Dans le cadre de sa mission d'intérêt général, la Fondation, via le Fonds de dotation Mécènids, s'appuie sur un réseau de partenaires, permettant une ouverture sur son territoire et le développement de projets concrets, adaptés et durables :



L'ARMADA

L'année 2019 a concentré de nombreux projets autour de l'événement Armada. En effet, l'association Armada de la Liberté a parrainé l'ensemble des projets menés par les jeunes accompagnés par la Fondation en amont et dans le cadre de cet événement. L'ensemble de ces projets développés par les jeunes a été valorisé lors d'un événement interne et externe au Hangar 107, en plein cœur de l'Armada 2019 en présence des enfants et familles, de Patrick Herr, des partenaires et mécènes...









- Sensibilisation aux médias & réalisation d'un journal télévisé
- Ateliers d'éducation artistique & réalisation d'une fresque artistique de 17 m²
- Ecriture de chansons, clip, ateliers photographiques et exposition sur les quais de la Seine.

Ces ateliers ont été réalisés grâce aux soutiens financiers de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, la Fondation d'entreprise ENGIE, la Fondation SNCF, l'Institut des Futurs Souhaitables, le Kiwanis Club Caudebec Caux Seine. La valorisation des actions menées par les jeunes a eu lieu en plein cœur de l'Armada grâce au soutien du Centre d'Art Contemporain le Hangar 107.



Olympiades interservices Les Nids parrainées par les joueurs du Rouen Normandie Rugby

Plus de 100 jeunes accompagnés par l'ensemble des services des Nids ont participé à cette journée ludique et conviviale en présence de joueurs pour l'animation d'un atelier Rugby.



Chiche Chef, Journées de sensibilisation autour de l'alimentation et de l'autonomie

Participation de jeunes à des journées culinaires au Château de Miromesnil, aux côtés de réfugiés suivis par France Terre d'Asile et des équipes du groupe Nutriset encadrés par un chef étoilé de la région.

Politique de développement

À l'interne

Accompagnement et suivi de la démarche qualité

- > Animation de la démarche d'amélioration continue de la qualité. Au fur et à mesure de l'année, nous accompagnons les professionnels de chaque établissement et service dans leur propre démarche d'amélioration continue, à travers un plan d'actions et des éléments preuves.
- > Pilotage des démarches d'évaluation interne. L'évaluation interne des deux Centres Éducatifs Fermés a été finalisée en 2019. Le travail consiste à présent à déployer les actions d'amélioration identifiées et à favoriser leur mise en œuvre.
- > Participation aux démarches d'audit afin d'assurer la mission de suivi et de contrôle sur l'ensemble des structures de la Fondation. En 2019, huit services ont été auditionnés permettant d'établir un état des lieux et de déterminer s'il y a lieu, un plan d'action en lien avec la démarche d'amélioration continue de la qualité de l'établissement ou du service concerné.
- > Elaboration des projets de dispositif ou d'établissement. Depuis plusieurs années, la Fondation a engagé des réflexions concernant la réorganisation de ses établissements et services en dispositifs. Plusieurs projets ont été accompagnés en 2019 : finalisation du Projet de Dispositif « Rouen Hébergement », finalisation des Projets d'établissement des Centres Educatifs Fermés, lancement du Projet de Dispositif de Dieppe et du Projet de Dispositif « Rouen Centre ».

Développement de nouvelles réponses

- > Prévention de la radicalisation. La Fondation a mis en place en 2018 un centre de ressource, nommé CRIPAR, destiné aux jeunes présentant des signes inquiétants de radicalisation. Suite aux résultats obtenus début 2019, le dispositif a été renouvelé en cours d'année et étendu à la prise en charge de 12 jeunes en file active jusqu'au 31 décembre 2019.
- > Parrainage de proximité. La Fondation a remis en ordre de marche en 2019, les travaux concernant la mise en place du parrainage de proximité aux Nids. Pour la Fondation, le parrainage consiste à partager du temps et à accorder de l'attention à un enfant accompagné aux Nids, un acte civil, citoyen et volontaire engagé aux côtés de l'ensemble des adultes concourant au bien-être de l'enfant et à son épanouissement.

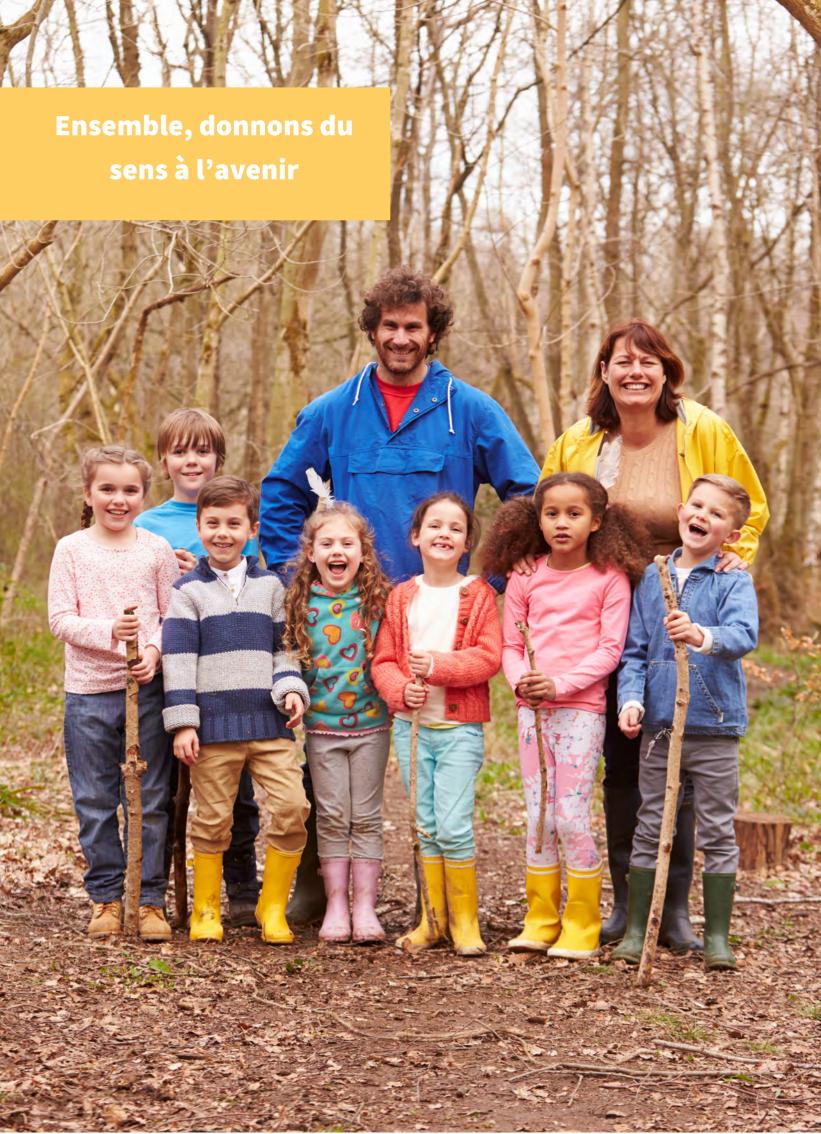
Participation à la formation professionnelle

> Un programme de formation sur les Droits de l'Enfant, à destination de l'ensemble des cadres de la Fondation. Cette formation a été dispensée dès 2018 par SOS Villages d'Enfants et l'enjeu pour la Fondation était de favoriser l'appropriation concrète de ces droits dans l'exercice des fonctions de chacun au quotidien. En 2019, cette formation s'est poursuivie avec l'objectif de former des binômes de professionnels internes aux Nids, capables de former à leur tour leurs collègues sur les Droits de l'Enfant. Cette année, quatre binômes ont ainsi effectué deux journées de formation en interne. En parallèle, SOS Villages d'Enfants a continué de dispenser le programme de formation initial auprès des professionnels des Nids.

À l'externe

Collaboration au sein des instances départementales

- > Participation aux réunions de l'Observatoire Départementale de la Protection de l'Enfance (ODPE) de Seine-Maritime, à la fois aux comités techniques concernant l'organisation des travaux en lien avec l'étude sur l'évolution de l'offre d'accueil et d'accompagnement en Protection de l'Enfance dans le département, et aussi à la réunion plénière qui a permis d'assister à la présentation du rapport de l'ODPE 2018, ainsi qu'au suivi du schéma départemental enfance-famille.
- > Accompagnement des établissements dans les réponses formulées auprès de la Commission d'Examen de la Situation des Enfants Confiés à l'ASE (CESSEC). Cette commission, mise en place en 2019 a pour mission d'étudier tous les cas d'enfants âgés de 6 ans et moins en situation de délaissement ou dans une situation potentielle de changement de statut juridique. Des grilles d'observation ont été remplies à deux reprises cette année par les établissements concernés. L'examen de ces grilles permet aux collèges des mineurs confiés de Rouen/Dieppe et du Havre d'établir l'ordre du jour à l'occasion de chaque commission (CESSEC).



Fondation Les Nids

Reconnue d'Utilité Publique

Siège social 27 rue du Maréchal Juin—BP 137 76131 Mont-Saint-Aignan Tél : 02.35.76.80.09 siege.social@lesnids.fr

www.lesnids.fr